

1.

Débitrice: **ELECO ELECTRO CONSEILS S.A.**, Rue de la Poste 4, **1040 Echallens**
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 24.06.2005 jusqu'au 14.07.2005
3.

Délai pour contester l'inventaire: 24.06.2005 jusqu'au 04.07.2005
4.

Remarques: études techniques,conseils et contrôles dans le domaine de l'électricité; opérations financières, commerciales, immobilières et de gestion d'entreprise, bureaux : Av. de Cour 61, 1007 Lausanne.
L'inventaire est aussi déposé (art. 34 OAOF).
La cession des droits de la masse, art. 260 LP, peut être sollicitée par les créanciers dans un délai échéant le 4 juillet 2005 en ce qui concerne les revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47 al. 1 et 49 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office deviendront exécutoires.

Office des faillites d'Echallens
1040 Echallens

(00116713)